



Changement d'avocat en appel

Par **lio345**, le **02/01/2022** à **21:24**

Bonsoir,

Je viens de faire appel , dans une affaire où j'ai perdu en première instance.

J'aimerais savoir si je peux changer d'avocat . C'est à dire révoquer celui qui a déposé le recours en appel ?

Je vous remercie d'avance

Par **Zénas Nomikos**, le **02/01/2022** à **21:55**

Bonjour,

vous êtes parfaitement libre de changer d'avocat comme bon vous semble.

Le lien juridique entre un avocat et son client est un contrat bilatéral. Le principe c'est la liberté contractuelle et l'autonomie de la volonté issu du siècle des lumières.